Je ne blâme pas le ministre des Postes de vouloir rendre son ministère digne de confiance, mais les membres du gouvernement devraient faire preuve de tact et de sagesse dans l'exercice de leur autorité, quand elle influe sur la vie et l'activité des particuliers. Je m'arrêterai surtout à un secteur de l'économie qui souffrira des hauses prévues des tarifs postaux: les hebdomadaires. Le président d'une association d'hebdomadaires au Canada m'a dit qu'il ne savait rien des particularités du bill avant que je lui en envoie une copie.

Ces associations ne sont-elles pas assez importantes, aux yeux du gouvernement, pour qu'on les renseigne d'avance sur ce qui doit arriver, ou est-ce une manœuvre pour tenter d'écarter ceux qui seraient portés à s'opposer à toute hausse de tarif? Il est évident que le ministre des Postes n'a pas consulté les associations de journaux. Je voudrais signaler que bien des journaux sont en mauvaise posture financière au Canada. Récemment, nous avons vu le Family Herald fermer ses portes; le Western Producer éprouve, depuis longtemps des difficultés financières. La concurrence pour obtenir de la réclame est dure, et ces journaux ne sont pas en position de concurrencer la télévision et les grands quotidiens.

Je m'oppose tout particulièrement à la décision arbitraire du ministère de considérer comme un quotidien tout journal publié dans une ville de plus de 10,000 âmes. Il y a au moins 79 journaux de ce genre au Canada—presque autant d'hebdomadaires qu'il y de quotidiens—c'est donc une section importante de notre production de journaux. On m'a laissé entendre qu'on impose une hausse de tarif de 400 p. 100 sur ces journaux. Dans le cas d'un journal, en particulier, cela représente une augmentation d'environ \$1,800 en frais de poste.

Ces gens-là devraient avoir l'occasion d'exprimer leur avis et d'expliquer quelles conséquences le bill aura pour eux. Je ne suis pas journaliste, je suis agriculteur. Certains députés ont peut-être collaboré à des journaux, mais je crois que bien rares sont ceux qui ont dirigé la publication d'un journal. Je me demande si nous sommes qualifiés pour juger si les propositions du ministre sont souhaitables ou non, d'après la documentation dont nous disposons. C'est pourquoi je crois que, pour être justes, nous devrions déférer le bill à un comité, où ceux qu'il touchera pourraient présenter des instances et où quiconque verrait des objections à ces augmentations pourrait les exposer. Je répète que je n'ai pas

la compétence voulue pour juger de la situation, et j'ai l'impression que beaucoup de députés sont dans mon cas. Je me demande si le ministère a étudié la chose sous tous ses angles. Si tel est le cas, il faudrait tout d'abord déférer la question à un comité, entendre des témoignages, puis reprendre l'examen du bill.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Comme mon ami d'Hillsborough (M. Macquarrie), j'ai passé la fin de semaine à examiner le Livre blanc, comme on l'a appelé, ou le relevé financier, qui donne le détail des modifications de tarifs proposées, ainsi que d'autres documents fournis par le ministre à l'appui du bill C-116. Alors que nous pouvons comprendre les tableaux et les autres documents, rien de tout cela n'est appuyé par des preuves qui montrent que les tableaux sont exacts. (Exclamations)

Je m'adresse au ministre. C'est lui qui demande les changements et qui doit nous fournir les preuves. Je soutiens que, eu égard au peu de renseignements qui nous ont été donnés sur les nombreuses modifications proposées, ce bill doit être soumis à un comité, comme le suggère mon ami, afin que nous puissions aller jusqu'au fond de ces difficultés financières et savoir pourquoi l'argent se perd à certains niveaux.

Nous ne devrions pas nous fier uniquement aux propos du ministre. Ce que dit le ministre n'est pas nécessairement parole d'Évangile. Mon honorable ami n'a-t-il pas démontré qu'un ordinateur, ou la main qui le guidait, s'était nettement fourvoyé au cours des six derniers mois. Il en est sorti toutes sortes de chiffres quant aux résultats possibles de l'exploitation du ministère des Postes.

Le ministre fait face, c'est indéniable, à un problème d'exploitation, mais peut-être n'at-il pas choisi les bons remèdes. Ils proposent, d'autre part, de réduire les services et d'en augmenter le coût pour le public. Franchement, je pense que c'est mener les affaires à la faillite. Vous devriez au contraire monnayer vos services, et en accroître le volume ainsi que l'efficacité.

• (9.00 p.m.)

En ce qui concerne l'efficacité, je me rends compte que certains membres du gouvernement ici présents semblent croire que le ministre a été soudainement saisi par l'inspiration et que ce qu'il propose est devenu parole d'Évangile. On dit que tout a été fait pour améliorer l'efficacité du ministère. Or je connais des employés des Postes et je puis

[M. Thomson.]